

**NOTRE
FEUILLE
DE ROUTE
COLLECTIVE**

SOMMAIRE

PROLOGUE

Edito

La Genèse du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse

La vision du Club : La Trace

LE MANIFESTO

La finalité

Le constat

Les enjeux profonds du siècle et la Post-croissance

L'approche par projet autour de quatre axes

Axe 1 : Mener des réflexions stratégiques avec des acteurs du territoire

Axe 2 : Créer et tester de nouvelles manières de faire

Axe 3 : Faire monter en compétences nos membres et leurs équipes

Axe 4 : Coordonner des actions au service du territoire dans le cadre de causes ou de projets sur des horizons élargis

LE POLE D'INNOVATION DE LA POST-CROISSANCE

La méthode de travail pour mettre en œuvre la feuille de route

L'ambition : un pôle d'innovation de la Post-croissance

Le cadre et l'environnement du pôle

Les supports et les rencontres inspirantes

3 secteurs d'expertise

LES NOUVEAUX PARCOURS D'ADHESION

EPILOGUE : INTELLIGENCE COLLECTIVE

Annonce du défi Post-croissance

Co-construction

Ils ont contribué à la feuille de route

PROLOGUE

EDITO

Cher(e)s Entrepreneur(e)s,

Nous vivons une époque charnière, les défis environnementaux et sociaux nous interpellent tous au quotidien. Notre constat est clair : les modèles économiques volumiques ne sont plus tenables.

" Notre constat est clair : les modèles économiques volumiques ne sont plus tenables. "

En tant qu'entrepreneurs, nous avons un rôle essentiel dans la construction d'un avenir plus durable et plus équitable. Pour ce faire, notre club s'est doté d'un Manifesto ambitieux, qui fixe le cap de notre action collective pour les dix prochaines années.

Ensemble, nous avons la possibilité de créer un nouveau paradigme, de faire du Pays de Grasse un territoire pionnier de la transition vers une Post-croissance choisie et réussie.

Comment y parvenir ?

Notre réponse se trouve dans la coopération, la transmission d'expériences, l'innovation et l'intelligence collective. Notre pôle d'innovation de la Post-croissance sera le cœur battant de cette dynamique. Il nous permettra de :

Co-construire des solutions innovantes pour répondre aux défis communs de nos entreprises et du territoire.

Accélérer la transition socio-écologique de nos entreprises.

Inspirer et mobiliser de nouveaux acteurs.

Notre ambition est grande, mais elle est à notre portée. En nous appuyant sur nos compétences, notre réseau et notre ardeur, nous pouvons transformer notre territoire et inspirer d'autres communautés.

Alors, comment vous impliquer ?

Rejoignez nos groupes de travail pour co-construire les projets qui vous tiennent à cœur.

Partagez vos idées et votre expertise lors de nos événements et de nos ateliers.

Impliquez vos équipes

Soutenez financièrement le Club et les projets qui vous semblent les plus prometteurs.

Relayez nos travaux auprès de votre réseau.

Chaque action, aussi modeste soit-elle, contribue à bâtir un avenir meilleur.

Engageons-nous pour contribuer à faire du Pays de Grasse un territoire où il fait bon vivre, où l'économie est au service de l'humain et de la nature.

***" Ensemble,
écrivons les
premières pages
de cette nouvelle
histoire. "***

Dans cette feuille de route, retrouvez toutes les idées et inspirations émergées à ce jour. Toutes ne se réaliseront peut-être pas. Cela dépend de nous. Ensemble, écrivons les premières pages de cette nouvelle histoire.

Bien sincèrement,



Charlotte DAEFFLER,
Présidente

LA GENESE DU CLUB DES ENTREPRENEURS DU PAYS DE GRASSE

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse a vu le jour en 1998, suite à l'impulsion de la rencontre entre Jean-Pierre Leleux et plusieurs entrepreneurs visionnaires, Gilbert Tournaire, Henri Alunni, Catherine Peyreaud et Jacques Pain. Ils partagent une ambition commune : les entrepreneurs ont un rôle à jouer pour contribuer à l'attractivité et au développement économique du Pays de Grasse, territoire d'exception, en tant que force de proposition indépendante et apolitique pour les pouvoirs publics, et d'autre part, en tant qu'impulseur d'initiatives collectives durables. Des dizaines d'entrepreneurs les rejoignent. Le Club était né.

26 années plus tard, la convivialité toujours au rendez-vous, l'ADN du Club se poursuit à travers le défi Post-croissance. Animé par une équipe engagée et multi-talents et un conseil d'administration impliqué, le Club regroupe plus de 180 dirigeants d'entreprises du bassin grassois au sens large, dont près de la moitié issue de la filière « parfums-arôme-cosmétique-santé bien être.

LA VISION DU CLUB : LA TRACE

Quelle trace le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse souhaite laisser dans la durée ? Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse rassemble les entrepreneurs et impulse la transformation du territoire pour en faire un modèle d'attractivité économique, écologique, sociale et régénérative, au service du vivant, en coopération avec l'écosystème local.

LE MANIFESTO 2024-2034

Fruit du travail collectif réalisé avec plusieurs entrepreneurs, le Manifesto reprend en une page les engagements de nos membres volontaires pour contribuer à faire de ce territoire un lieu au futur désirable et rayonnant.

La finalité

Nous, entrepreneurs du Pays de Grasse, nous engageons, par la coopération et la transmission d'expériences, à trouver et promouvoir des solutions innovantes, écologiquement, socialement et économiquement robustes pour répondre aux problématiques communes des entreprises et des autres acteurs du territoire.

Le constat

L'incertitude du monde actuel et l'impact négatif de nos modèles économiques sur la planète rendent la tâche des entrepreneur(e)s de plus en plus complexe. En proposant un véritable changement de paradigme pour répondre aux enjeux du siècle, notre territoire peut devenir un lieu de référence d'une transition choisie et réussie vers la Post-croissance, où il fait bon vivre, et qui offre aux jeunes générations un avenir souhaitable.

Les enjeux profonds du siècle et la Post-croissance

" Neuf processus régulateurs sont essentiels pour maintenir la stabilité des écosystèmes. "

Selon une étude du Stockholm Résilience Center, neuf processus régulateurs sont essentiels pour maintenir la stabilité des écosystèmes, processus identifiés et étudiés jusqu'à leur limite, il s'agit des limites planétaires :

changement climatique, érosion de la biodiversité, changement d'occupation des sols, consommation d'eau douce, perturbation des cycles de l'azote et du phosphore, acidification des océans, émission d'aérosols, destruction de l'ozone stratosphérique, et introduction de nouvelles entités. À ce jour, sept de ces neuf limites sont dépassées.

Cette situation exige des transformations profondes de nos modes de fonctionnement, axées sur la résilience économique et territoriale, la relocalisation d'activités stratégiques, la neutralité carbone, et l'intégration des activités humaines dans les limites planétaires. Il est crucial de réduire les inégalités sociales et d'accompagner l'évolution des compétences.

Les entreprises et les territoires, qui sont au cœur de la satisfaction des besoins humains, doivent également transformer leurs modes de fonctionnement et modèles économiques. Par exemple, pour contribuer à la neutralité carbone, les entreprises doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, ce qui nécessite des changements majeurs dans leurs pratiques et leur fonctionnement.

En résumé, il est impératif de réintégrer les activités humaines d'une part, dans les limites écologiques, pour maintenir un équilibre propice à notre civilisation, et d'autre part, pour répondre aux besoins sociaux fondamentaux de tous. Force est de constater que les indicateurs globaux se dégradent depuis une vingtaine d'années. Ce sont ces objectifs qui sont visés par une économie de la Post-croissance.

« Viser la Post-croissance, c'est d'abord faire preuve d'audace pour s'extraire des imaginaires entrepreneuriaux classiques, qui apprécient la performance en vue de la quantité de richesse créée ou de fonds levés. C'est ensuite admettre que produire à l'infini dans un monde aux ressources finies n'est qu'illusion,

en se détachant de la certitude tranquillisante d'une croissance verte. C'est également reconsidérer la notion de progrès en ouvrant la voie à un changement de paradigme radical, au service de la soutenabilité de nos écosystèmes ainsi que de l'adaptation de nos communautés au nouveau monde qui se dessine. S'il faut certes de la bravoure pour reconnaître les limites de notre croissance, envisager un monde plus juste, plus serein et plus écologiste n'a en soit rien d'effrayant. Il s'apparente plutôt à une nouvelle ère pleine de promesses. » comme précisé dans l'étude menée par le cabinet Prophil « Entreprise & Post-croissance – réinitialiser nos modèles économiques, comptables et de gouvernance ». Concepts issus de l'étude Prophil.

L'approche par projet autour de quatre axes

Pour répondre aux enjeux profonds du siècle, le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse puise ses forces dans une communauté d'entrepreneur(e)s diversifié(e)s et déterminé(e)s à :

AXE 1 - Mener des réflexions stratégiques avec des acteurs du territoire

AXE 2 - Créer et tester de nouvelles manières de faire

AXE 3 - Faire monter en compétences nos membres et leurs équipes

AXE 4 - Coordonner des actions au service du territoire dans la cadre de causes ou de projets sur des horizons élargis

Les projets présentés par axe ci-dessous sont les projets actuels du Club agrémentés des pistes qui ont émergé lors de cette année de co-construction.

AXE 1 - Mener des réflexions stratégiques avec des acteurs du territoire

La réflexion entre entrepreneurs et autres acteurs du territoire autour de problématiques et risques communs est fondamentale pour anticiper et agir collectivement pour répondre aux enjeux du siècle. Les premières pistes qui ont émergé pour les années à venir sont :

- Inclure davantage de nouveaux membres et partenaires en lien avec le vivant pour intégrer leurs problématiques dans nos réflexions
- Poursuivre la réflexion, sur l'optimisation des ressources : faire mieux avec moins, pour quel usage, comment (Programme Resource) ?
- Travailler sur les modes de travail et le bien-être
- Capitaliser sur les secteurs d'expertise pour coopérer autour des savoir-faire inter-entreprises
- Poursuivre l'intégration des acteurs du territoire, qui sont-ils ? Avec qui va-t-on travailler ?

En coopération étroite avec les collectivités :

- Poursuivre les réflexions et échanges sur le futur du centre-ville de Grasse
- Réfléchir sur l'aménagement du territoire avec tout ce qui concerne le bâtiment : locaux professionnels
- Réfléchir sur la circulation, la mobilité
- Développer des parcs, la nature dans la ville et potagers inter-entreprises, corrélés au bien-être
- Mener un travail de réflexion à l'échelle des zones d'activités : énergie, alimentation, gestion de l'eau, gestion des déchets

AXE 2 - Créer et tester de nouvelles manières de faire

Les pistes envisagées à ce jour sont :

- Développer le lien entreprises/étudiants : formations, montée en compétences...

- Intégrer un représentant biodiversité au sein du CODIR des entreprises
- Continuer à œuvrer pour une Alimentation Durable et son approvisionnement
- Trouver de nouveaux indicateurs KPI qui sont liés au social et à l'environnement, les tester, voir comment cela fait évoluer l'entreprise et ses impacts
- Faire entrer l'art dans l'entreprise, qui peut être un bon vecteur de communication
- Développer les projets issus de Régén'ère Azur
- Continuer à développer le Programme Resoorce
- Mutualiser davantage dans divers domaines : formation, énergie (panneaux solaires) ...

AXE 3 - Faire monter en compétences nos membres et leurs équipes

La montée en compétences sera organisée autour de différents supports développés dans le cadre du pôle d'innovation de la Post-croissance, dont la nouvelle application du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse. Parmi les idées, nous retrouvons :

- Créer des défis inter-entreprises pour mobiliser les salariés sur les thématiques, telles que l'eau ou la mobilité
- Faire participer les enfants et les familles des salariés
- Sensibiliser et/ou former sur les thèmes de la gestion de l'eau, biodiversité ... (ex : fresques interentreprises)
- Développer des sources d'inspiration (intervention d'expert, voyage d'étude)
- Coopérer avec les étudiants qui peuvent également être des relais : formation des étudiants en lien avec Grasse Campus, Fénelon, Lycée de Croisset
- Organiser des programmes de montée en compétences au moment où les personnes sont disponibles et dans les lieux faciles d'accès pour elles, pendant les journées de travail en s'appuyant sur les CSE comme relais. Sur le modèle de la fête

des voisins au travail, travailler par zone pour que les salariés viennent à pied.

AXE 4 - Coordonner des actions au service du territoire dans la cadre de causes ou de projets sur des horizons élargis

Le Club a toujours agi pour des causes et des projets sur des horizons élargis comme la santé, le sport, la solidarité. Voici les projets envisagés :

- Développer la marque collective Grasse Expertise en accord avec les enjeux territoriaux (et élargis)
- Poursuivre l'action solidaire une Rose, une Caresse
- Développer Grasse au Sport
- Animer et consolider la communauté Grasse a la Tech en renforçant les liens entre les jeunes entreprises innovantes et les grandes groupes
- Développer le Fonds de Dotation du Vivant et les projets Mécénat & Solidarité
- Devenir partenaire d'un projet externe, tel que portant sur la biodiversité
- Coordonner des projets (autonomie alimentaire, ...)
- Monter des projets internationaux : territoires transfrontaliers pour participer à des projets européens, projet pour la Méditerranée
- Avec les collectivités et partenaires économiques : œuvrer pour la biodiversité dans les parcs d'activités
- Monter des projets sur l'eau avec l'Agence de l'eau, des récupérateurs d'eau de pluie pour les entreprises
- Coordonner la mutualisation et le partage des ressources des entreprises en coordination avec la gestion du foncier, favoriser l'exploitation raisonnée des entreprises (aménagements). Cas d'application : achat mutualisé d'une déchiqueteuse de cartons

LE POLE D'INNOVATION DE LA POST-CROISSANCE

La méthode de travail pour mettre en œuvre la feuille de route

La méthode de travail s'appuie sur 5 piliers au cœur du fonctionnement historique du Club :

- Privilégier le collectif et l'intérêt général, et non l'intérêt individuel et privé uniquement
- Pratiquer l'intelligence collective
- Respecter chaque acteur, ses décisions, son cheminement, ses modèles
- Capitaliser sur notre expérience en ingénierie de projet multi-acteurs
- Rester responsable, agile, inventif et enthousiaste

L'ambition : un pôle d'innovation de la Post-croissance

Le pôle d'innovation de la Post-croissance, tel qu'envisagé par le Manifesto du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, joue un rôle central dans la transition vers un modèle économique plus durable. Son objectif principal est de :

Stimuler la créativité et l'innovation :

En créant un espace de réflexion et d'expérimentation, le pôle encourage les entrepreneurs à développer des solutions innovantes répondant aux défis de la Post-croissance.

Favoriser la coopération :

Il rassemble des acteurs variés (entreprises, institutions, citoyens) pour co-construire des projets et partager leurs expertises.

Accompagner les entreprises dans leur transformation :

Le pôle offre des outils, des formations et un réseau d'experts pour aider les entreprises à adopter de nouveaux modèles plus durables.

Faire rayonner le territoire :

En positionnant le Pays de Grasse comme un territoire d'innovation et de transition, le pôle attire de nouveaux talents et investisseurs.

Concrètement, le pôle pourra :

Organiser des ateliers et des hackathons pour générer des idées et prototyper de nouvelles solutions.

Mettre en place avec nos partenaires des incubateurs et des accélérateurs pour accompagner les projets innovants à leurs débuts.

Créer une plateforme en ligne pour faciliter les échanges entre les membres et diffuser les bonnes pratiques.

Développer des partenariats avec des universités, des centres de recherche et des investisseurs pour favoriser l'innovation.

Mettre à disposition des supports inspirants : conférences, podcasts, films, interviews, applications, livres, documentaires, magazines.

Les thématiques abordées porteront entre autres sur :

L'économie circulaire : réduction des déchets, éco-conception

L'énergie renouvelable : efficacité énergétique, production/partage d'énergie locale

L'agriculture de proximité et biologique : circuits courts, agriculture urbaine

La mobilité durable : vélo, transports en commun, co-voiturage

Le numérique responsable : données, intelligence artificielle, right tech

Le cadre et l'environnement du pôle

Le cadre et l'environnement du pôle d'innovation doivent être propices à la créativité et à la coopération. Nous envisageons un espace physique dédié, construit comme un coworking ou un fablab complété d'une plateforme en ligne.

Cet environnement veillera à :

Être accessible à tous : Les locaux et la plateforme seront faciles d'accès et ouverts à tous les acteurs du territoire.

Être équipé : L'espace sera équipé des outils nécessaires à l'innovation (ordinateurs, logiciels, matériels de prototypage).

Être stimulant : L'ambiance sera propice à la créativité et à l'échange d'idées.

Les supports et les rencontres inspirantes

Les supports et les rencontres inspirantes sont des éléments clés pour animer le pôle et favoriser l'engagement des entrepreneurs. Voici quelques exemples :

Une application mobile intelligente : Permettant de se connecter à la communauté, d'accéder à des ressources (guides, études de cas, contenus), de trouver des partenaires et de participer à des événements.

Des podcasts : Diffusant des interviews d'experts, des témoignages d'entrepreneurs et des analyses de tendances.

Des webinaires et des supports pédagogiques en ligne : Proposant des contenus pédagogiques sur des thématiques liées à la transition écologique et à l'innovation.

Des événements physiques : Des conférences, des ateliers, des visites de sites innovants/inspirants, des soirées thématiques, des trophées, des événements de réseautage...

Ces supports et rencontres permettront de :

Diffuser l'information : Les membres seront tenus informés des dernières tendances et des opportunités.

Créer du lien : Les échanges entre les membres seront facilités.

Nouer des partenariats

Inspirer : Les témoignages et les exemples concrets permettront de motiver les entrepreneurs.

Essaimer : partager les bonnes pratiques

Le pôle d'innovation de la Post-croissance est un projet ambitieux qui nécessite une mobilisation collective.

En favorisant la collaboration, l'innovation, la diffusion des bonnes pratiques et la mesure de l'impact, en fédérant les énergies et les compétences de tous les acteurs du territoire, il contribuera à faire du Pays de Grasse un territoire pionnier dans la transition vers une économie plus durable.

3 secteurs d'expertise

" Nous pouvons agir à l'échelle du territoire, mais également à l'échelle des filières. "

Nous pouvons agir à l'échelle du territoire, mais également à l'échelle des filières. Aujourd'hui, le Club des Entrepreneurs

du Pays de Grasse est actif au sein de deux filières stratégiques du territoire et initie la structuration d'une troisième. Le Manifesto et le Pôle d'innovation de la Post-croissance ont vocation à se déployer au sein de ces 3 secteurs, à travers ses communautés :

Grasse Expertise : Grasse Expertise est une marque collective et territoriale qui rassemble 90 entreprises qui s'engagent pour préserver et promouvoir les savoir-faire d'excellence de la filière Parfums/Arômes/Cosmétique/Santé bien-être du Pays de Grasse. www.grasse-expertise.com

Grasse A la Tech : « Grasse A la Tech » est une communauté de 60 startups et entreprises innovantes, faisant partie des quatre territoires de la French Tech Côte d'Azur. Offrant un espace

convivial pour découvrir des innovations, elle permet de développer un réseau professionnel en connectant les jeunes entreprises, entrepreneurs et grands groupes locaux pour réfléchir et valoriser des projets communs.

Bâtiments & Aménagements : en amorçage. Secteur d'expertise repéré par les entrepreneurs comme étant prioritaire pour les activités du Club à développer en lien avec la Post-croissance.



Schéma du Pôle d'innovation de la Post-croissance

LES NOUVEAUX PARCOURS D'ADHESION

A partir de 2025, il sera possible d'adhérer au Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse à travers trois parcours au choix :

« *Je contribue à des projets à impacts* » - pour les adhérents actifs au sein de projets du Club au choix. Chaque adhérent est invité également à être force de proposition.

« *Je participe à des projets et des événements de cohésion* » - pour les adhérents qui participent aux diners et autres

actions du Club fédératrices, comme « une Rose, une Caresse », Grasse au Sport, ...

« *Je suis ami du Club* » - pour les adhérents qui soutiennent les actions du Club sans être actifs et souhaitent rester informés de nos actualités.

NB : Ces parcours seront également proposés aux membres de Grasse Expertise, dont la candidature aura préalablement été validée par la Commission d'Octroi.

" Ces parcours seront également proposés aux membres de Grasse Expertise, dont la candidature aura préalablement été validée par la Commission d'Octroi . "

Une rencontre individuelle entre chaque adhérent et un membre de l'équipe sera

organisé début 2025 afin de pouvoir connaître le champ des possibles proposés par le Club pour le dirigeant et ses équipes.

Les secteurs d'expertise seront également pris en compte dans les adhésions. Les adhésions à Grasse Expertise seront toujours validées par la commission d'octroi.

**Comment
en sommes-nous
arrivés là ?**

Epilogue : Intelligence collective

Annnonce du défi Post-croissance

Lors des 25 ans du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse fêtés le 4 juillet 2023, Charlotte Daeffler, entourée du Conseil d'Administration et de l'équipe permanente, annonce le lancement du défi Post-croissance. Le Club se donne une année pour co-construire une feuille de route ambitieuse pour les dix années à venir.



Co-construction

Sous l'impulsion de notre Présidente, un petit groupe d'adhérents a été constitué autour de notre Présidente et directrice pour amorcer le travail : Charlotte Leboucher, Laetitia Boetto, Olivier Guerin, Charles Pallanca et François Destoumieux. Le Manifesto est né de ce premier travail.

Après avoir organisé une conférence de Geneviève Ferone, du cabinet Prophil ayant coordonné une étude sur la Post-croissance, plusieurs échanges informels ont eu lieu. Notre Présidente et l'équipe sont restés très attentifs à l'appropriation et aux commentaires que cette annonce a suscités.

Un groupe de 25 entrepreneurs a émergé rapidement pour travailler sur les enjeux de la Post-croissance. Plusieurs ateliers ont été animés en intelligence collective, dont deux facilités par Julie Rieg du cabinet de sociologie Change it Use it. Le séminaire stratégique des administrateurs et de l'équipe a eu lieu en avril 2024 et est venu renforcer et compléter les travaux. Un travail de fond a été réalisé en parallèle par l'équipe du Club avec l'aide précieuse de deux bénévoles : Jeanne Lions et Isabelle Valour. Un webinaire d'étape a été partagé avec les membres intéressés.

C'est en tissant ces différents fils que nous avons aboutis à la création de cette feuille de route, du Manifesto et de ses 4 axes de travail. Le Pôle d'innovation de la Post-croissance est un projet ambitieux, nous travaillons actuellement à son financement. Toute contribution sera la bienvenue.



Ils ont contribué à la feuille de route

Merci à nos administrateurs, les membres du bureau, l'équipe et les participants des ateliers. Ils ont participé à au moins un des ateliers.

Xavier ARDIZIO - Argeville ; Marithé BECHU - Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse ; Olivier BECHU - Sun and Go ; Evelyne BES - Isope Provence ; Patrice BLAIZOT - PCW ; Albane BLASI - Le SIS Groupe ; Laetitia BOETTO - Capact ; Chrystel BRAULT - Fleurs du Népal ; Sandrine CADUC - Institut des Futurs Souhaitables ; Leonard COX - TidyUp Technologies ; Geneviève COULOMB - Tech Isi ; Thomas COTE - Wever ; Nathalie DAOUD - KYF Production ; Charlotte DAEFFLER - Xyléo ; François DESTOUMIEUX - Astier Demarest ; Stéphanie DUBOIS - Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse ; Juliette ESPINASSE DUBOIS - July of St Barth ; Eric FABRE - Fragonard ; Philippe FEDERZONI - Naturdis ; Loïc FIQUET - delTa Realisation ; Cedric GARRET - Net's Five ; Gérard GATTI - Fragrances Concerto ; Katy GAUBERT - RégénEco ; Florent GIROUD - Rh2s ; Thierry GOZLAN - Thiego ; Yves GRANDIDIER - Neos Partner ; Michel GSCHWIND - Areco ; Olivier GUERIN - L'ambassade ; Nicolas HELIN - OptionWay ; Thomas ISSAUTIER - Sepalumic ; Laetitia LYCKE - Les Fleurs d'Exception du Pays de Grasse ; Audrey LAMY MARTINOT - Data Acteur ; Lionel LEANDRI - Institut Fénelon ; Charlotte LÉBOUCHER - Institut des Potentiels Humains ; Corinne LECOCQ - Daf avenir ; Frédéric LEVERT - COMMUNE DE LE LUDE - Anastasia LEMAITRE - Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse ; Jeanne LIONS - Bleu-Iris ; Marie-Hélène MARCELLI - Carestia ; Laurence NHAN - Robertet ; Stéphane NICOLAS - coach ; Charles PALLANCA - Electronie ; Arnaud PINTE - IPepper ; Sandra PIZZINI - Premium Fragrances ; Hélène PREVOT - HF Perfumes ; Serge REINHARD - Lycée de Croisset ; Audrey ROCHON - Le SIS Groupe ; Fabien RONOT - Scilog Conseil ; Bertrand

SALABERT - delTa REALISATION ; Anne-Sophie SCHMITT – Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse ; Franck SELVINI – Communauté d’Agglomération du Pays de Grasse ; Sylvie SEMPELS – Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse ; Bruno SORRENTINO - Upsilon Group ; Amélie TORTAY - Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse ; Luc TOURNAIRE - Tournaire ; Isabelle VALOUR - Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse.

Nos administrateurs :

Henri ALUNNI - Initiative Terres d’Azur ; Xavier ARDIZIO – Argeville ; Nicolas BECOT - BLH Azelis ; Patrice BLAIZOT – PCW ; Jacques CHIBOIS - La Bastide Saint-Antoine ; Geneviève COULOMB - Tech-Isi ; Laurent COYON – Savimex ; Charlotte DAEFFLER – Xyléo ; Cécile DESTAING - Laboratoire Destaing ; François DESTOUMIEUX - Astier Demarest ; Eric FABRE - Fragonard; Michel GSCHWIND – Arfitec ; Audrey LAMY-MARTINOT - Data Acteur ; Vincent MANGET -Robertet ; Charles PALLANCA – Electronie ; Jacques PAIN - Initiative Terres d’Azur ; Arnaud PINTE – Ipepper ; Luc TOURNAIRE – Tournaire.

L’équipe :

Marithé BECHU - Chargée de projet Grasse Expertise ; Stéphanie DUBOIS - Chargée de développement local ; Cédric GARRET - Bénévole; Anastasia LEMAITRE - Chargée de projet à impact ; Jeanne LIONS - Bénévole, représentante du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse à la Convention des Entreprises pour le Climat ; Laura PILATI - Chargée de communication ; Sylvie SEMPELS – Directrice, Amélie TORTAY - Chargée de projet à impact.

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse existe grâce à la conviction de femmes et d'hommes entrepreneur(e)s persuadés que l'entreprise a un rôle clé à jouer sur son territoire. Les périodes de turbulences et de crises profondes que nous vivons rendent la tâche des entrepreneurs de plus en plus complexe. C'est par la coopération et la transmission d'expériences que le Club souhaite faire sa part. Nous pouvons compter sur notre partenaire institutionnel la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, ainsi que nos autres partenaires publics et privés pour œuvrer aux côtés des entrepreneur(e)s et faire de cette feuille de route une réalité.

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse.
Octobre 2024